



– 30^e édition –

PRIX ET TROPHÉES

NATIONAUX 2012

DE L'INITIATIVE EN

ÉCONOMIE SOCIALE

1er PRIX – LE TROPHÉE

Association Ensemble2générations

(Viroflay)

10 000€

*Rencontre de 2 générations différentes
par l'échange de logement et de services*

1er PRIX – LE TROPHÉE

« spécial coopératives »

Scop Orchestre de Chambre de Toulouse

(Toulouse)

10 000€

*Innovation dans la facture musicale pour
soutenir un projet artistique original et ouvert*

2ème PRIX

Scop Visio Sourd

(Caen)

8 000€

*Plateforme téléphonique pour les
personnes sourdes et malentendantes*

3ème PRIX

Association RECIFE

(Le Havre)

6 000€

*Outil de formation nomade pour
améliorer l'accès à l'emploi*

PRIX SPECIAL DU JURY

Scic Cité Lib

(Grenoble)

4 000€

*Réseau d'autopartage où l'on ne paie
que ce que l'on consomme*

MENTION SPECIALE DU JURY

Association Plif Plaf Plouf

(Marseille)

2 000€

*Implantation d'une crèche dans une maison de
retraite pour favoriser le lien intergénérationnel*



TROPHÉE SPÉCIAL COOPÉRATIVES

ORCHESTRE DE CHAMBRE DE TOULOUSE

Financer son projet artistique en créant sa propre gamme de produit

Depuis sa création en 1953, l'*Orchestre de Chambre de Toulouse* (OCT) a toujours eu à cœur de ne négliger aucun public. Une inflexion sociale qui se traduit par l'organisation de concerts pédagogiques gratuits, par l'initiation du jeune public à la pratique instrumentale, par des représentations en Zone Urbaine Sensible et des concerts solidaires pour Handiculture ou les Restos du Cœur, mais aussi par des tarifs d'abonnement modestes et par un projet artistique original avec notamment des « concerts à la criée » où le public choisit le programme au dernier moment !

Mais comment maintenir de telles ambitions, en ces temps de crise, à l'heure où il est de plus en plus difficile d'obtenir des soutiens publics ? L'actuel gérant, Renaud Gruss, a pu observer les inconvénients d'une gestion trop dépendante des subventions publiques. L'Orchestre a subi une liquidation judiciaire en 2004 mais a été refondé la même année par ses musiciens cette fois sous forme de SCOP. La coopérative commercialise depuis peu une innovation qu'elle a elle-même mise au point : une fibre synthétique pour les archets. Commercialisée sous la marque *Coruss*, cette fibre offre une alternative au crin de cheval équipant depuis des siècles tous les archets du monde.

Pensée dès l'origine du projet pour répondre aux besoins des professionnels et générer des recettes propres importantes, la fibre a été testée depuis 2 ans par les musiciens de l'orchestre. Elle offre les mêmes qualités acoustiques que le crin de cheval tout en étant incassable. L'archet est plus fiable, plus régulier, plus facile à maîtriser.

En créant sa propre marque, l'orchestre expérimente un nouveau modèle économique inexistant en France : il souhaite à terme autofinancer toutes ses activités musicales.

ORGANISME

Région
Midi-Pyrénées

Statut

Société Coopérative Ouvrière de Production (SCOP SARL)
22 Allée de Barcelone
31000 TOULOUSE
www.orchestredechambredetoulouse.fr
oct@orchestredechambredetoulouse.fr

Contact

Renaud GRUSS, administrateur

Taille de la coopérative

14 salariés, 81 intermittents du spectacle, 12 musiciens (+2 salariés d'ici 2 ans)

Création

2004

ENJEUX

- ▶ répondre à la baisse annoncée des financements publics dans la culture
- ▶ créer des emplois
- ▶ réaliser un projet artistique original accessible à tous



TROPHÉE

ENSEMBLE2GÉNÉRATIONS

Favoriser la solidarité intergénérationnelle entre étudiants et personnes âgées

Le drame humain lié à la canicule de l'été 2003 a révélé l'extrême solitude de certaines personnes âgées. Par la suite, l'Abbé Pierre lance un appel à la vigilance des pouvoirs publics face à la précarité étudiante, suite à la multiplication des prix du logement par 7 en 10 ans. Pourquoi ne pas répondre à ces deux problèmes par un seul projet ? La solution, c'est l'association Ensemble2générations qui l'a trouvée, en proposant un service de logements intergénérationnels entre étudiants et personnes âgées. Née en Ile de France, l'initiative se développe désormais dans plusieurs régions.

L'association met en place et organise un suivi de binômes étudiants/personnes âgées qui veulent vivre ensemble le temps d'une année universitaire. Différentes formules adaptées aux différents besoins sont proposées. Le projet répond ainsi à un triple besoin social :

- la crise du logement étudiant : elle favorise l'accès des jeunes à un logement en situation de pénurie et de baisse de leur pouvoir d'achat. Elle ouvre un nouveau potentiel de logements chez les personnes âgées, qui ne se seraient pas mises spontanément sur le marché, par crainte de l'inconnu.
- la solitude des séniors : l'étudiant assure une présence bienveillante, échange ses compétences avec la personne âgée (informatique, administratif...)
- la rupture des liens intergénérationnels : la cohabitation permet de créer de nouveaux liens.
- Son projet s'inscrit dans le cadre du développement durable sur les plans économiques (elle permet aux bas revenus d'accéder au logement), sociaux (création de liens, mixité sociale en zone urbaine) et environnementaux (partage de logements).

L'association a pour objectif de créer un maillage en Ile de France (1 agence par département), et de mener en parallèle 3 à 4 ouvertures d'agences en région par an, dans le contexte porteur de 2012 « année du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle ».

ORGANISME

Région

Ile-de-France

Statut

Association loi 1901
16 Rue Raymond Poincaré
78 220 VIROFLAY
contact@ensemble2generations.fr
www.ensemble2generations.fr

Contact

Tiphaine DE PENFENTENYO, directrice

Taille de l'association :

580 adhérents, 14 bénévoles, 7 salariés

Création

2006

ENJEUX

Répondre à un triple besoin social :

- ▶ la crise du logement étudiant
- ▶ la solitude des séniors
- ▶ la rupture des liens intergénérationnels



Pouvoir téléphoner quand on est sourd

Comment téléphoner lorsqu'on est atteint de surdité ? Ce geste élémentaire, outil de socialisation incontournable au quotidien, tant d'un point de vue professionnel que personnel, est impossible pour les personnes sourdes équipées d'un dispositif classique. Créée par des professionnels de la surdité en collaboration avec des parents d'enfants sourds, la SCOP Visio sourd répond à cette demande pressante en gérant une plate-forme téléphonique de visio-interprétariat.

Simple d'utilisation, le service nécessite un visiophone et une connexion réseau. Il est issu du partenariat avec la SCIC Websourd de Toulouse, qui a créé le dispositif. Les interprètes en Langue des Signes Françaises (LSF), sont diplômés et liés par une charte éthique et déontologique exigeante (neutralité, fidélité et secret de la communication).

Le service est destiné :

- aux particuliers : c'est un grand pas en avant dans leur autonomisation au quotidien.
- aux professionnels sourds et aux entreprises, facilitant la communication avec les collaborateurs, clients, fournisseurs, collègues. Selon Olivier Bonnet, gérant de la SCOP, « sans un tel système, les personnes sourdes ne peuvent pas travailler avec le téléphone. Il leur faut se déplacer ou déléguer. Il ouvre beaucoup de portes. »
- aux organismes publics, répondant à leur obligation légale de rendre accessible leur organisme aux personnes sourdes (loi 2005).

Visio Sourd participe également au développement du métier d'interprète LSF en offrant une aide quasi-inexistante, au service des personnes sourdes et des collectivités. Elle est un vivier immédiat pour de nouveaux emplois. La coopérative dispose désormais de 2 centres en Normandie (Rouen et Caen). Elle s'est fixée pour objectif d'établir des centres-relais dans toutes les grandes agglomérations Normandes.

ORGANISME

Région
Basse-Normandie

Statut
Société Coopérative Ouvrière de
Production (SCOP)
16 Rue des Compagnons
14 000 CAEN
vsnbbonnet@voila.fr

Contact
Olivier BONNET, gérant

Taille de la coopérative
8 salariés, 7 sociétaires

Création
2010

ENJEUX

- ▶ améliorer l'autonomie des personnes sourdes et déficientes auditives
- ▶ faciliter leur insertion professionnelle



3e PRIX

ASSOCIATION RECIFE

Un outil nomade pour améliorer l'accès à l'emploi

L'association met en place des ateliers de formation professionnelle et d'utilisation des nouvelles technologies. Elle assure aussi des prestations d'accueil, d'orientation et d'accompagnement autour de la maîtrise de la langue française car si 9% de la population française est concernée par l'illettrisme, ce chiffre atteint 15% en Haute-Normandie.

Travaillant constamment sur des pratiques innovantes en pédagogie, l'association promeut la diffusion d'outils accessibles à tous. Le dernier en date est « la clé du savoir » (2011). Il s'agit d'un bureau nomade offrant les mêmes services qu'un ordinateur, mais sur une clé USB de 8 Go. Chaque personne accompagnée en reçoit une. Elle lui permet d'apprendre à maîtriser des compétences nécessaires à son projet, facilite son apprentissage à l'utilisation des nouvelles technologies. Afin de garantir un accès au plus grand nombre, l'interface est intuitive. L'outil a été pensé en termes d'espace de travail, et non de contenu :

- l'espace « carnet de bord » permet de suivre ses parcours de formation tout au long de sa vie, les démarches de formation, les documents administratifs en vue d'entretiens d'embauche.
- l'espace « pédagogie » propose des fiches de compétences à acquérir en rapport avec son projet.
- l'espace « Emploi » accompagne la recherche d'un poste.
- l'espace « informatique » permet de bénéficier d'une suite bureautique et internet, de sites informatifs en matière de santé ou de citoyenneté.

Comme la clé est la propriété de l'utilisateur, l'usager peut se former à distance en restant chez lui. Afin de rendre davantage autonomes ses bénéficiaires, RECIFE rédige annuellement un questionnaire d'aide à la définition du profil personnel. À la lecture de leurs réponses, il est possible d'engager un dialogue et de faire réfléchir les bénéficiaires à une stratégie d'apprentissage. L'objectif est désormais de généraliser l'usage de la « clé du savoir » dans toute la région d'ici à 2013.

ORGANISME

Région
Haute-Normandie

Statut
Association
45 Rue d'Iéna
76 600 LE HAVRE
contact@lacedusavoir.org
www.recife76.com

Contact
Florian MONOT, chargé de projet

Taille de l'association :
21 salariés
30 adhérents, 10 bénévoles

Création
2002

ENJEUX

- ▶ faciliter l'insertion et la promotion sociale par la formation
- ▶ lutter contre l'exclusion et plus particulièrement celle induite par l'illettrisme
- ▶ mettre en place des pratiques pédagogiques et des outils de formation innovants accessibles au plus grand nombre



SCIC CITÉ LIB'

Autopartager dans l'agglomération grenobloise

La circulation automobile, spécialement en ville, est source de nuisances sonores et de pollution, il devient urgent de faire prendre conscience aux citoyens qu'il est possible de rationaliser leur utilisation du véhicule. Les trajets courts, gourmands en carburants, ne font presque plus gagner de temps. Mais difficile d'évaluer ces coûts en possédant sa propre voiture puisqu'ils sont aux deux tiers indépendants du kilométrage. En revanche, ceux d'une voiture partagée dépendent des kilomètres réellement parcourus... l'autopartage, c'est l'occasion de privilégier d'autres modes de transport plus « doux ».

L'association Alpes Autopartage, devenue la coopérative Cité'Lib en 2010, propose un service clé en main pour tous les usagers abonnés dans l'agglomération grenobloise. A ses débuts, l'association n'était qu'une initiative citoyenne de consultants en mobilité, militant pour la protection de l'environnement. Douze ans plus tard, Cité'Lib a permis à ses adhérents de prendre conscience des coûts réels de la voiture, voire les a dissuadés de renouveler leur parc automobile.

Pionnière en la matière, elle propose un service de véhicules partagés 24h/24 et 7j/7 fonctionnant via internet ou via une centrale d'appel, alliant praticité, économies et écologie. Les voitures sont stationnées dans des emplacements réservés (75 stations), les abonnés reçoivent une facture mensuelle proportionnelle aux kms parcourus. Les véhicules sont récents, essences peu polluants, électriques, hybrides.

Cité'Lib a créé un réseau dans d'autres grandes villes (Annecy, Saint Etienne, Chambéry), ce qui offre aux abonnés des possibilités d'utilisations croisées dans les villes partenaires.

Les prochains chantiers : développement de l'autopartage sur l'axe sillon alpin et la Loire, équiper les voitures d'un système de remorquage et en aménager certaines pour les personnes à mobilité réduite.

En chiffres : une voiture Cité'Lib, c'est 10 voitures individuelles remplacées et 15 places de stationnement libérées. 100% des utilisateurs réduisent leurs trajets en voiture, au profit d'autres modes de transport.

ORGANISME

Région

Rhône-Alpes

Statut

Société Coopérative d'intérêt Collectif (SCIC SA)

28 Rue Denfert Rochereau

38 000 GRENOBLE

contact@citeilib.com

www.citeilib.com

Contact

Stéphanie PESENTI, chargée de développement

Taille de la coopérative:

5 salariés (+1 embauche en 2013).

110 sociétaires

Création

1999 sous la forme associative «Alpes Autopartage », devient la SCIC Cité'lib en 2010

ENJEUX

- ▶ rationaliser l'utilisation de la voiture
- ▶ réduire les gaz à effet de serre et la pollution sonore
- ▶ Améliorer la circulation en ville



MENTION SPÉCIALE DU JURY

ASSOCIATION PLIF PLAF PLOUF

Quand tout-petits et personnes âgées se rencontrent

Les personnes âgées sont souvent seules une fois placées en institution. De même, certains jeunes enfants ne voient jamais leurs grands parents. Et pourquoi ne pas les contenter tous en installant une crèche dans une maison de retraite ? Cette idée s'est concrétisée en 2006 par la création de l'association Plif Plaf Plouf qui gère une crèche pouvant accueillir 25 enfants dans la ville de Marseille.

Née du désir de deux passionnées de mettre en place une structure d'accueil de la petite enfance valorisant le lien intergénérationnel, Plif Plaf Plouf propose aux enfants des jeux, ateliers (cuisine, peinture) et spectacles au sein d'une maison de retraite voisine. La séparation claire des deux structures leur permet de tisser des liens, devenir complices, sans se gêner mutuellement. L'initiative est bénéfique pour l'enfant et son regard sur la personne âgée, comme pour les résidents seniors éloignés de leurs petits-enfants. Depuis septembre dernier, la venue hebdomadaire de lycéens Marseillais permet d'augmenter le nombre de rencontres, et de créer des échanges entre trois générations.

L'initiative bouscule les idées reçues et permet de maintenir du lien entre les générations. La présence des enfants apporte aux résidents de la maison de retraite une vraie bouffée d'oxygène et participe à un changement de regard nécessaire sur la vieillesse. La décision de l'Union européenne de proclamer 2012 « année du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle » est venue légitimer le travail quotidien de l'association qui souhaite désormais ouvrir une seconde structure d'accueil au Bon Pasteur.

ORGANISME

Région
Rhône-Alpes

Statut
Association
129 Avenue de la Rose
13013 MARSEILLE
plif.plaf.plouf@free.fr
plif.plaf.plouf.free.fr

Contact
Laurence BOTTON, gestionnaire

Taille de l'association:
11 salariés, 56 familles accueillies, 11 bénévoles

Création
2006

ENJEUX

- ▶ amorcer un changement de regard sur les personnes âgées
- ▶ dynamiser et égayer les activités en maison de retraite
- ▶ créer des occasions d'échanges intergénérationnels